

RANDO FAMILIALE - JEU MARCHE

DIMANCHE 5 MAI 2019 - LA BRUFFIERE

Article 1 : Généralités

L'OGEC de l'école du Sacré Cœur de LA BRUFFIERE organise une randonnée familiale le **dimanche 5 mai 2019**.

Restant sur le thème de l'année de l'école « JEU JOUE », notre randonnée sera ponctuée de plusieurs points de jeux sur le parcours. Ces jeux seront accessibles à tous, sous l'entière responsabilité des adultes.

Deux parcours, non accessibles aux poussettes, mais vous pourrez utiliser un porte-bébé, seront proposés :

- Un parcours de 6 kms environ,
- Un parcours de 10 kms environ,

Le départ sera libre entre 8 heures et 10 heures, de l'école.

Il n'y a pas de temps limité, la fermeture des parcours se fera à 13 heures.

Il n'y aura pas de ravitaillement sur le circuit, seulement un point d'eau, un ravitaillement sera offert à l'arrivée et une récompense sera donnée aux enfants.

Les participants sont tenus de respecter strictement le code de la route.

En conséquence, à tout moment et quelles que soient les conditions, les participants doivent aborder les zones à risque avec le maximum de prudence.

En aucun cas, ils ne sont prioritaires sur les autres usagers des routes et chemins empruntés.

Les participants sont tenus de respecter la nature, les propriétés privées, ainsi que les lieux publics traversés.

La Rando familiale de l'école du Sacré Cœur n'est aucunement une compétition, et reste une épreuve conviviale où chacun participe à son rythme.

Article 2 : L'organisation

L'OGEC de l'école du Sacré Cœur a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur, conformément à la législation en vigueur. Pour des raisons météorologiques ou de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier l'itinéraire du parcours ou de supprimer certaines sections.

En cas de force majeure, l'OGEC du Sacré Cœur se réserve le droit d'annuler totalement l'épreuve : en cas d'annulation les chèques d'engagement seront renvoyés.

En aucun cas, l'organisation ne sera tenue pour responsable des pertes, vols ou dégradations des biens personnels des participants.

Article 3 : L'inscription

TARIF : 3 € par adulte et par enfant de plus de 11 ans, 2 € par enfant (de 3 à 11 ans), gratuit pour les moins de 3 ans.

Inscription possible sur place, majoration de 1 € par personne.

Inscription en ligne sur le site de l'école avant le 1^{er} mai 2019 : <http://labruffiere-ecolesacrecoeur.fr/>

Chèque à l'ordre de l'OGEC du Sacré Cœur, à envoyer avant le 1^{er} mai, à l'adresse suivante : Ecole du Sacré Cœur, OGEC, Rue des Salles, 85530 LA BRUFFIERE, ou à remettre directement aux enseignants.

Attention : Les inscriptions faites en ligne, mais non payées avant le 5 mai, supporteront la majoration de 1 € par personne, au même titre que les inscriptions faites sur place.

Renseignements au 07-83-18-97-45.

Par le fait de s'inscrire, le candidat déclare :

- Etre pleinement conscient des risques inhérents sur des routes ouvertes à la circulation.
- Renoncer à tout recours contre l'organisation pour tous dommages ou vols de matériels personnels survenant avant, pendant ou après la manifestation sportive.
- S'engager à respecter le présent règlement et se tenir informé d'éventuelles modifications pouvant être apportées ultérieurement.

- S'engager à accepter sans condition les prises de vue et de son, ainsi que leur exploitation à titre informatif ou publicitaire.

BONNE RANDO